en direct

Bulletin municipal n° 85

Juin 2019



De même de nombreux échanges ont eu lieu entre les classes d'élémentaire et celles de maternelle comme avec la journée des amis pour les CP et les GS mais aussi entre les classes d'élémentaires comme la journée du 100 pour les CP, CE1 et CE2.

découvrir

Les CM2 sont allés au collège.
Les CM1 et les CM2 ont pu
découvrir la pratique du char
à voiles. Ils ont aussi participé
au projet rencontre théâtrale
avec l'OCCE à Rennes. Ils sont
allés au musée des beaux-arts
avec la classe de CP-CE1. De
même, ils participent à une
rencontre de rugby à Melesse.

www.vignocij

D'autres élèves de CE1 et de CE2 ont pu voir un spectacle de danse à Rennes, découvrir la ville avec leurs correspondants rennais et ils ont participé à une rencontre danse avec l'OCCE réunissant d'autres classes à Vignoc.

échanger

rencontrer

Enfin, toutes les classes ont pu bénéficier d'une sensibilisation aux premiers secours et sont allés à la bibliothèque pour une animation préparée par Pascale sur les droits des filles et des garçons.



participer

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94 mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence: 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h30 à 18h30

vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h30 à 18h30

Infirmière libérale

Mme LELAY Yolande - La Trubaillère 35360 VIGNOC - T. **02 99 69 83 37**

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de Saint Aubin d'Aubigné T. **02 99 02 37 77** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (colis, recommandé, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux 18 02 99 69 02 02 Pompiers de Gévézé Gendarmerie 17 Gendarmerie de Hédé 02 99 45 45 61 SAMU-Médecin de garde 15 Centre anti-poison 02 99 59 22 22 Allo Enfance maltraitée 08 00 05 41 41 08 00 84 08 00 SIDA info services 08 00 05 95 95 SOS viols Chenil service - SACP 02 99 60 92 22

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

La déchetterie est ouverte les **lundis, mercredis vendredis et samedis de 10h à 18h**. Elle est située dans le bas de l'allée de la Villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de déposer uniquement vos déchets verts à cet endroit et de récupérer vos sacs plastiques.

Déchetterie de Tinténiac

Fermée pour travaux

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30 Samedi : 10h30-12h

T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc Responsable de la publication : Jean Le Gall Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.



édito

L'année scolaire se termine et c'est l'heure de faire le bilan du fonctionnement des services municipaux liés au périscolaire.

L'offre de services a été enrichie par le partenariat avec l'Association Accueil et Loisirs qui a désormais la responsabilité de l'ensemble du périscolaire (TAP compris) hormis la garderie du matin. Le service s'est professionnalisé, et cela semble susciter la satisfaction du plus grand nombre. Nous travaillons à améliorer le service de restauration collective, et espérons trouver rapidement des solutions.

Nous avons lancé une réflexion avec le concours des services d'architecture du département sur le périmètre Ecoles-Mairie. L'objectif étant de faire l'état des lieux des locaux, des besoins à terme, pour une population de 2500 habitants (horizon 2030), et de tracer une feuille de route pour converger. Les investissements nécessaires devront être compatibles avec les capacités de financement de la commune (avec les incertitudes liées à l'évolution des finances locales).

Des besoins explicites sont identifiés à court terme (Ecole maternelle, centre de Loisirs, bibliothèque/médiathèque, équipements sportifs, ...), reste à fixer le moyen long terme et le scénario d'utilisation optimale des locaux existants.

La commercialisation de la ZAC du Vallon des Fresches avance bien, vous pouvez constater que la partie « Tertre » sort déjà de terre, il est prévu d'y construire 88 maisons. Nous sommes à un niveau de plus de 30 permis de construire, nous pensons donc en avoir pour 3 ans.

Le PLUI de la communauté de communes a été arrêté en février dernier, il a reçu les avis des services publics associés (Préfecture, Région, Département ...). L'enquête publique sera faite à la rentrée, et le document définitif devrait être opérationnel en début 2020. Vous pouvez d'ores et déjà consulter le règlement graphique à la Mairie. La différence importante par rapport au PLU de Vignoc (approuvé en 2014) consiste dans la zone d'extension d'urbanisation vers la route de Gévezé.

La construction du terrain de football synthétique intercommunal est lancée, les travaux de terrassement doivent commencer dans les prochains jours pour une livraison avant les mauvais jours de l'hiver. Cela permettra à nos différentes équipes de filles et garçons de bénéficier de conditions d'entrainement plus confortables les soirs d'hiver.

Nous travaillons avec l'équipe d'animation du Centre de Loisirs pour améliorer encore les services périscolaires à la rentrée, une réunion publique prévue le 30 août permettra aux parents intéressés de venir aux nouvelles.

N'oubliez pas de partager les moments festifs de l'été à VIGNOC qui sont rappelés dans ce magazine.

Je vous souhaite un bel été. Bien à vous Jean LE GALL Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **07 octobre 2019** à mairie.vignoc@orange.fr

DELIVRANCE ACTES D'ETAT CIVIL

Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil est gratuite ainsi que la d'actes d'état civil est gratuite ainsi que la d'actes d'état civil est gratuite du casier judiciaire. délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer on ne doit pas vous demander bancaire lors un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.



infos/divers

fleurissement









10 ans du conseil des sages

Les Sages immortalisent l'anniversaire de leurs 10 ans d'installation par une photo prise devant la mairie. Ils sont accompagnés par M Houitte Daniel 1er adjoint au Maire, Mme Lefeuvre Françoise référente des Sages auprès de la municipalité, M Lesage Gilles adjoint et M Hardy Jean-Loup référent au moment de la création du Conseil des Sages en 2009.

A quoi sert un Conseil des Sages?

Il est composé de retraités qui travaillent bénévolement, en collaboration avec les élus.

Ils aident la municipalité dans ses réflexions, mais n'ont aucun pouvoir de décision. Les Conseillers Municipaux presque tous en activité, n'ont pas toujours le temps de mener certaines enquêtes préalables concernant divers projets. Les Sages sont aussi à l'écoute des habitants, font des propositions et essaient d'améliorer le bien-être et le bien vivre ensemble dans notre commune.

Nous sommes malheureusement peu nombreux. Tout retraité est invité à venir nous rejoindre. Nous avons besoin de toutes les compétences.

Laurent Baron, nouvel employé communal



Laurent Baron entre Pascal Barbier et Daniel Houitte, adjoint

La municipalité a accueilli vendredi Laurent Baron, nouvel employé communal chargé des espaces verts. Il remplace Gabriel Pichoux, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Le nouvel employé communal, âgé de 52 ans, a une formation horticole. "J'ai fréquenté la Maison familiale rurale de Livré-sur-Changeon, de 1981 à 1985. J'ai aussi travaillé au service des espaces verts, à Domalain pendant 22 ans", explique-t-il.

Laurent Baron va travailler avec Pascal Barbier, employé communal depuis le 1er février 2018.

Parrallèlement à l'arrivée de Laurent Baron, Jacky Fouque a quitté le service des espaces verts au profit d'un emploi à Saint-Brieuc communauté.

8 mai 2019

A l'issue de la Cérémonie au monument aux morts du 8 mai 2019, tous les participants se sont retrouvés à la salle communale de Vignoc pour prendre le verre de l'amitié offert par la commune.

A cette occasion, Serge BOULAIN a reçu la médaille du mérite fédéral qui lui a été remise par M. Henri TRUBERT, membre du Comité Directeur, sous l'œil attentif du Président Francis PERRUDIN, des autres adhérents et des Citoyens de la Paix de l'association. Serge a été le co-fondateur de la section en 1971. Il est nommé trésorier en 2003 et jusqu'à ce jour, il remplit sa fonction avec rigueur et dynamisme.

A la Section de Vignoc, les manifestations se suivent : Assemblée Générale, 3 commémorations dont 2 avec repas, bals, thés dansants, 2 sorties d'une journée et remise de colis de noël aux anciens combattants malades ou handicapés. Tout cela repose bien sûr, sur une bonne gestion de la trésorerie









Parce qu'il n'y a pas d'âge pour travailler sa tonicité musculaire et maintenir ses capacités physiques à domicile, parce que connaitre son corps peut permettre d'éviter des chutes.

Venez partagez des moments de gym douce et des temps de convivialité avec nous pour 1 €.

Les EHPAD de Guipel, Hédé et Montreuil-sur-Ille avec le soutien financier de la conférence des financeurs vous proposent toutes les semaines des temps d'activités sportives adaptées.

Venez nombreux, la première séance est gratuite.



séance par semaine de sport adaptée 1ère séance gratuite

<u>Transports</u> aller-retour vers les lieux d'activités totalement <u>gratuits</u>

Pour plus d'informations Appelez :

Paskell à Hédé:

TEL: 02 99 45 50 40

Anaïs à Montreuil / Ille : TEL: 02 23 22 52 80

Marie-Clothilde à Guipel TEL: 02 23 22 53 40





- · Rédaction de courriers
- Appel aux organismes

méthode de suivi des dossiers.

















CCAS

Médaille de la famille - Une maman de 8 enfants décorée

Une famille nombreuse, une aventure passionnante...
La famille, une histoire et des émotions partagées...
Une médaille pour promouvoir la famille nombreuse...
Dans la salle des cérémonies, le dimanche 19 mai 2019,
Madame Stéphanie HANNE entourée de sa famille a été
décorée par M. Gilles MOREL président de l'Union Départementale des Associations Familiales. Elle a reçu, en plus de
la médaille, un diplôme et une composition de fleurs des
mains des adjoints Daniel HOUITTE et Françoise LEFEUVRE.
Un vin d'honneur a clôturé cette sympathique réception.





état civil

NAISSANCES

Salim DUMAS La Trubaillère / né le 16 avril 2019 Mehdi KHENISSI 2 rue de l'Ille / né le 2 mai 2019 Tom BERREE 7 impasse des Courtils / né le 11 mai 2019

DECES

Pierre MAOUI La Motte / 5 mai 2019 Marie TRUET le 6 mai 2019 Yves LEGUY Le Gripail / le 28 mai 2019

MARIAGE

Julien MERIL et Débora LE GOFF3 rue du Placis Vauléon le 8 iuin 2019

Plan canicule 2019 La veille sanitaire activée

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. Les personnes âgées sont particulièrement en danger. Le Plan canicule permet de rompre leur isolement et d'informer les habitants sur les gestes à adopter.



Le CCAS (centre communal d'action sociale) tient à votre disposition un registre pour recenser les personnes seules, handicapées et susceptibles d'être aidées en cas de canicule. N'hésitez pas à vous faire connaître.

x fermeture des commerces

BAR LE REFUGE: fermeture du 8 au 28 juillet inclus

BOULANGERIE : fermeture du 22 juillet au 14 août inclus À partir du 15 août et jusqu'au 24 août ouverture uniquement le matin de 7h à 13h, l'après midi le pain sera en dépôt vente au bar

Reprise des horaires habituels à partir du 26 août

EPICERIE: fermeture du 10 août après midi au 27 août inclus

BISCUIT AND CO: femeture du 1er au 19 août unclus

MAGASIN A LA FERME DU PRONT : ouvert tout l'été aux heures habituelles

VENTE A LA FERME BIO-TAUPES : ouvert tout l'été aux heures habituelles

Véronique coiffure : fermeture du salon du 1er au 21 août inclus

× > élection

Mise en place d'une commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales à partir du 1^{er} janvier 2019. Membres: Mme DUCLOS Solenne, BERTHELOT Raymond, AUBREE Franck, CHEVREL Philippe, BLAIRE Armelle.

05

Séniors



Marie TRUET, doyenne de la commune, est décédée à l'aube de ses 99 ans.

Madame Truet est née le 4 juin 1920 à Vignoc où elle a vécu avec ses deux sœurs et trois frères jusqu'à son mariage en février 1944 avec Francis Truet. De cette union sont nés trois enfants : Daniel, en août 1945 à Guipel, Rémy en août 1947 à Montreuil-le-Gast et Alain en mars 1953 à Dingé. Sept petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille. Après avoir habité dans des communes voisines, Madame Truet est revenue vivre à Vignoc en septembre 1957 et son mari est décédé en avril 1967. Elle était passionnée de tricot, de crochet et de canevas, aimait jouer à la belote au club de la bonne entente et voyager. Femme de caractère, Madame Truet est restée autonome très longtemps, ce n'est qu'à 92 ans qu'elle a quitté sa maison pour rejoindre l'EHPAD de Hédé en 2012 où elle a passé ses 7 dernières années. Fidèle au repas des seniors, elle était encore parmi nous en mars dernier accompagnée de son fils Daniel.

La création d'une chorale de seniors :

une belle aventure

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour aimer chanter!

Historique

Fondée en 2015 à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, la chorale rassemble des chanteurs de 50 à 90 ans.

Au cours des 4 années le groupe initial de 8 s'est étoffé et compte à ce jour 20 choristes dirigés par Amand chef de chœur-musicien et Jean-Yves guitariste. Statutairement la chorale a aujourd'hui rejoint l'association « Arts et Culture ». Dans son parcours, la chorale a été attristée par la disparition d'un des siens en la personne de Pierre Monnier.

Un loisir commun

« Nous n'avons pas de prétention, juste de nous faire plaisir, de nous détendre, de libérer des émotions et nous retrouver chaque mercredi avec assiduité pour des répétitions de 2 heures avec le désir d'apprendre et de progresser ».





06

argent de poche

Adhérer au dispositif Argent de poche, c'est participer à une action citoyenne !

Le dispositif permet aux jeunes âgés de 16 à 18 ans d'accomplir des petits travaux d'intérêt général et de recevoir en contrepartie, une indemnité fixée à 15 € pour une mission de 3 heures par jeune et par jour.

Pendant les vacances de printemps, sous la responsabilité de Pascal Barbier responsable du service technique et supervisés par les employés communaux Jacky et Emmanuel: Agathe, Elina, Erwan, Lisa, Lise, Maëlle, Pauline, Simon et Youen ont contribué à l'embellissement de notre cadre de vie en participant à l'entretien des espaces verts.

« Si toi aussi tu désires GAGNER UN PEU D'ARGENT DE POCHE renseigne-toi sur les conditions auprès du secrétariat de la Mairie ».



école

La fin de l'année approche et depuis janvier, les élèves ont pu découvrir de nombreux lieux, faire de belles rencontres avec d'autres classes ou encore rencontré des artistes.

Les CM2 sont allés au collège. Les CM1 et les CM2 ont pu découvrir la pratique du char à voiles. Ils ont aussi participé au projet rencontre théâtrale avec l'OCCE à Rennes. Ils sont allés au musée des beaux-arts avec la classe de CP-CE1. De même, ils participent à une rencontre de rugby à Melesse.

De leur côté, certains CE1 ont pu découvrir Cherrueix et le milieu marin avec des élèves de CP. Ils ont pu aussi mieux connaître leur environnement en visitant la maison de la chasse.

D'autres élèves de CE1 et de CE2 ont pu voir un spectacle de danse à Rennes, découvrir la ville avec leurs correspondants rennais et ils ont participé à une rencontre danse avec l'OCCE réunissant d'autres classes à Vignoc.

Des élèves de CP ont poursuivi la classe orchestre à l'école et ils ont aussi rencontré un illustrateur, Julien Billandeau, à Bécherel avec des élèves de CE1.

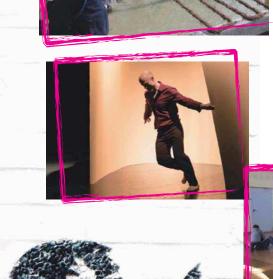
De même de nombreux échanges ont eu lieu entre les classes d'élémentaire et celles de maternelle comme avec la journée des amis pour les CP et les GS mais aussi entre les classes d'élémentaires comme la journée du 100 pour les CP, CE1 et CE2.

Enfin, toutes les classes ont pu bénéficier d'une sensibilisation aux premiers secours et sont allés à la bibliothèque pour une animation préparée par Pascale sur les droits des filles et des garçons.









Les adolescents

à la rencontre des élus

Chaque année, Monsieur Le Maire Jean LE GALL et son adjointe aux affaires scolaires Edith GARNIER reçoivent les adolescents qui le souhaitent, à la Mairie, afin de leur donner la parole pour qu'ils expriment leurs intérêts, leurs préoccupations, leurs envies, leurs difficultés, leur vie à Vignoc...

Cette année, ils furent conviés le 29 mai dans la salle du Conseil municipal. Durant une heure, les jeunes ont posé des questions, partagé leurs intérêts, leurs préoccupations et échangé avec curiosité et assurance avec les élus.

Ils ont confirmé leur intérêt pour les TAP et évoqué ce que ces activités périsco-

laires leur ont apporté. Ils ont également manifesté leur satisfaction face à la création de l'espace de vie sociale destiné aux adolescents : ils en sont très heureux, se l'approprient

et ont des projets plein la tête! Les animateurs sont là pour les soutenir, les encadrer et permettre la réalisation des animations.

Les élus ont été heureux de cet échange constructif et recevront à nouveau les adolescents avec plaisir dès que les jeunes le souhaiteront.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS!

Sept bénévoles au service des écoliers et des familles

A la sortie du Centre de loisirs et du travail, parfois tard, les familles sont heureuses de se retrouver pour terminer la journée. Les tâches ménagères reprennent, la préparation du repas, la douche ... etc ... mais qu'en est il des « fameux devoirs »?

Si le travail scolaire du soir peut être un moment privilégié entre l'enfant et ses parents, il est malheureusement parfois plus fastidieux pour certains élèves et engendre alors des tensions qui gâchent la soirée tant attendue...

Sept BÉNÉVOLES: Nicole LEMETAYER, Monique PINEL, Jocelyne LE GALL, Marcel BAGOT, Nicole BAGOT, Jeanine PIRON et Agnès BAUDRIER-BILLON proposent aux familles qui le souhaitent, d'aider les enfants à effectuer leurs devoirs lorsqu'ils ne peuvent rentrer à la maison dès la sortie de l'école. Ainsi, chaque enfant a le temps nécessaire pour les réaliser, aidé par un adulte bienveillant, dans un climat adapté aux apprentissages.

Les parents retrouvent ainsi leurs enfants prêts à partager la soirée, sans se soucier des devoirs. Les week-ends sont ensuite propices aux familles pour faire le point sur les apprentissages de la semaine.

La Municipalité est à l'initiative de cette aide aux devoirs et remercie vivement les sept personnes qui n'hésitent pas à donner de leur temps, de leurs compétences, de leur

savoir-faire et de leur bienveillance pour aider les enfants et ainsi les familles. L'équipe, qui témoigne également de l'intérêt et de la satisfaction que leur apporte cette activité, souhaiterait que d'autres bénévoles viennent les rejoindre - MÊME DE FAÇON OCCASIONNELLE (exemple: lorsque l'un des bénévoles doit s'absenter). Bienvenue donc aux futures bonnes volontés! Elles sont attendues dans un climat très amical!





Classes 9 de Vignoc

Votre date de naissance se termine par un 9 !!

L'association des classes de Vignoc vous propose de venir fêter vos 10, 20, 30, 40... ou 90 ans avec vos amis, vos familles ou vos voisins

Samedi 19 octobre 2019

au programme

16h - Messe célébrée à l'église de Vignoc, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts.

17h - Photo de groupe de toutes les classes près de la Mairie y compris les enfants nés en 2019.

18h30 - Apéritif puis dîner à la salle polyvalente « EmileLemetayer »...

suivi d'une soirée dansante

Menu adulte * **Kir** pétillant et ses amuses bouches Cassolette de poissons sur son confit de légumes et crème à l'aneth Noix de joue de porc au cidre avec de légumes du marché et une dariole carotte aux épices Mesclun de salade camembert et tome de Gévezé Mousse poire et spéculos avec son coulis de framboise avec sa verrine au chocolat Café, thé ou tisane enfant* * boisson Emincé de volaille avec ses comprise pommes de terre sautées (vin blanc et rouge, Moelleux au chocolat eau et jus de fruits)

Merci de donner réponse avant le 1^{er} octobre 2019, en joignant votre règlement à l'ordre de « Classes 9 de Vignoc » au bar « Le Refuge » à Vignoc.

du centre de loisirs Des actions Des destination de la jeunesse

Depuis mai 2019, l'association Accueil et loisirs, en partenariat avec le commune de Vignoc, propose aux jeunes de Vignoc des soirées, activités et sorties. À ce jour, six temps forts ont eu lieu suite aux envies des jeunes : soirée pizza, après-midi pêche à l'étang de Vignoc, soirée Bubble Bump, soirée sportive avec repas coopératif, sortie au Festival Ô Jardins Pestaculaires et à Festiv'été. Deux animateurs de l'association, Corentin DEFFAINS et Mathilde CHENARD, ont organisé et encadré ces actions.

Le 29 mai dernier, une trentaine de jeunes Vignocois âgé de 12 à 17 ans se sont rassemblés au niveau du four à pain de Vignoc. Pour débuter la soirée, divers jeux de ballon ont été proposés avec une ambiance musicale. Ce sont ensuite les jeunes eux mêmes qui ont confectionné les pizzas avant de cuire tout cela au four à bois. Une fois les pizzas avalés, les deux animateurs, Corentin et Mathilde ont proposé aux jeunes un Blind Test et des jeux d'ambiances comme le Loup-Garou. Après un dessert préparé par les animateurs, c'était déjà la fin de la soirée. Les jeunes ainsi que l'équipe d'animation étaient ravis de ce premier rendez vous.

Si tu as entre 12 ans (ou entrée au collège) et 17 ans, et si tu es intéressé par ce projet, n'hésite pas à nous rejoindre. Pour cela tu peux prendre contact avec nous.

Le programme des actions de septembre et octobre sortira fin août sur le site de l'association **www.accueiletloisirs.fr** et de la mairie : **www.vignoc.fr**

Contact Corentin DEFFAINS

07 66 35 04 34

jeunesse@accueiletloisirs.fr

Le centre de loisirs... c'est aussi le soir après l'école

Depuis la rentrée de septembre, l'association Accueil et loisirs assure également le périscolaire le soir après l'école de 16h à 19h.

En moyenne environ 80 enfants de maternelles et primaires sont accueillis chaque soir entre 16h et 19h par une équipe de six animateurs. Concernant l'organisation, les enfants sont accueillis de 16h à 16h30 dans les différentes cours des écoles. Un goûter est ensuite proposé au niveau du restaurant scolaire pour ensuite finir ensemble au centre de loisirs qui se trouve au niveau de l'école maternelle.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

06 95 86 63 08

loisirs.vignoc@gmail.com

Retour en images sur une journée autour de "Camping Interdit"

Samedi 11 mai, les Vignocois étaient conviés au Parc des Loisirs pour une journée guinguette en lien avec le spectacle "Camping Interdit" proposé par le Théâtre de Poche et la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. Malgré une météo maussade, vous êtes plus d'une centaine à avoir répondu à l'invitation. Un merci particulier à tous les intervenants bénévoles : musiciens d'Allegro, parents de l'APEMA, M. Muzzolini pour l'initiation à la pêche et bénévoles de la bibliothèque. Ce fut une journée de découvertes et de rencontres au cours de laquelle petits et grands ont pu jouer ensemble.







Bilan des TAP 2018/2019

- En moyenne, 122 enfants ont participé aux TAP en élémentaires et 77 enfants en maternelles.
- 14 personnes différentes sont intervenues sur les TAP : 9 en élémentaires et 9 en maternelles (4 sont intervenues sur les deux TAP).
- 11 activités différentes ont été proposées cette année : 8 pour les élémentaires et 5 pour les maternelles (2 animations communes sur les deux TAP).

Zoom sur une animation : cosmétique en cuisine

Les enfants ont notamment pu découvrir une animation autour de la cosmétique en cuisine avec Emilie Briot, diplôme en aromathérapie et dermocosmétique naturelle.

Tout au long de l'année, les enfants ont pu découvrir les secrets de fabrication du savon, du baume à lèvres, ... tout cela à base de produits naturels.



Val d'Ille-Aubigné

enquête publique

« restauration sur les ruisseau du Pas de l'Ane à Vignoc et du Pont Biardel à La Mézière »

En application de l'arrêté préfectoral du 28 mai 2019, il sera procédé à la demande du syndicat mixte du bassin de la Flume, à l'ouverture d'une enquête publique en vue d'obtenir la déclaration d'intérêt général et l'autorisation environnementale (Loi sur l'eau) pour la réalisation des travaux de restauration sur le ruisseau lu Pas de l'App à Vignos et la ruisseau du Pant Biadol

du Pas de l'Ane à Vignoc et le ruisseau du Pont Biardel à La Mézière dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques de 2015-2019.

Cette enquête se déroulera pendant 16 jours consécutifs du lundi 24 juin 2019 (9h00) au mardi 9 juillet 2019 (12h00).

Les pièces du dossier de demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation seront mises à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête :

- en mairie de Vignoc (du lundi au vendredi de 9h à 12 h et le vendredi de 14h30 à 18h30)
- sur le site internet de la préfecture d'Ille et Vilaine : http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loisurleau

Pour toutes informations concernant le projet présenté sont à obtenir auprès du Syndicat mixte du bassin de la Flume mairie de Pacé - 11 av. de Brizeux - 35740 Pacé - 02 23 41 32 17 mail : secretariat@bv-flume.fr

Le commissaire enquêteur, Monsieur Bernard PRAT sera présent en mairie de Vignoc :

- le mercredi 3 juillet de 9h à 11h
- le mardi 9 juillet de 9h à 12h





Du 08 juillet au 31 août, retrouvez les stages de voile au Domaine de Boulet. Profitez des vacances d'été pour faire découvrir la voile à vos enfants ou redécouvrir sur d'autres supports, dès 4 ans en jardin des lacs et de 8 à 18 ans en optimist ou catamaran. Renseignements et inscriptions au 02 99 69 70 69 ou sur le site www.domaine-de-boulet.fr

du 1^{er} au 30 juillet, destination Domaine de Boulet à Feins

Du 1^{er} au 30 juillet, bougez avec la navette Mobi Futé pour rejoindre le Domaine de Boulet à Feins et profitez des nombreuses activités qu'offre le site : plage, balades, loisirs nautiques...

Le transport est gratuit et permet, depuis les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné, de rejoindre l'étang de Boulet 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Afin d'organiser au mieux le service, les réservations sont obligatoires. La navette passera dans les communes à partir de 13h.

La liste des arrêts est disponible en mairie et sur le site internet de la Communauté de communes **www.valdille-aubigne.fr**. Pour le retour, un départ de Feins est prévu à partir de 17h. Le Val d'Ille-Aubigné vous contactera le matin (par téléphone) pour vous confirmer l'horaire de passage de la navette dans votre commune.

Modalités de réservation

Les réservations sont possibles jusqu'à 17h la veille du départ en appelant au **02 99 69 86 86** ou en remplissant le formulaire de réservation sur www.valdille-aubigne.fr/navette

Le service est mis en place à partir de 2 personnes dans la limite de 3 passages de la navette à l'aller et au retour.

Renseignements

mobilites@valdille-aubigne.fr/ 02 99 69 86 86 et mairies.

programme d'aide à la plantation de haies bocagères et de vergers

Les haies bocagères et vergers abritent une biodiversité remarquable et permettent à de nombreuses espèces animales de se nourrir, et de se réfugier. Ils représentent un patrimoine végétal et culturel unique.

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné encourage le maintien, la valorisation et la plantation de vergers et de haies bocagères grâce à des dispositifs d'aides à la plantation. Elle propose ainsi un accompagnement technique des projets (choix des essences, emplacement, taille, greffage et soins aux arbres), et apporte un soutien financier sous la forme d'un remboursement d'une partie des frais engagés. Le projet doit se situer en zone rurale ou en périphérie de bourg et doit respecter certaines conditions d'implantation (minimum 100ml de haie bocagères ou 10 arbres pour les vergers notamment). Une visite du projet par une des animatrices du programme est obligatoire afin de déterminer l'éligibilité des dossiers.

Pour plus de renseignements : Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné Camille JAMET (pour les vergers) camille.jamet@valdille-aubigne.fr ou Céline GUILLY (pour les haies bocagères) celine.guilly@valdilleaubigne.fr



L'ASVHG Football : Construire de la continuité "

L'assemblée générale de l'ASVHG football s'est tenue le vendredi 7 juin en présence d'un nombre important d'adhérents venus remercier Johann Bazin, éducateur et salarié du club, pour son inestimable travail dans l'évolution du club, et écouter les nouvelles orientations prises par l'ASVHG. "Construire l'après-Johann Bazin est au centre de nos réflexions depuis deux mois et il était essentiel de nous appuyer sur un bilan profond de ces dix dernières années avec quatre montées de l'équipe fanion jusqu'au plus haut niveau régional pour proposer de nouveaux axes éducatifs. Sans structures solides, réfléchies et efficaces, les dirigeants s'essoufflent et peuvent éprouver de la fatigue et du ressentiment "commentait en introduction Yannick Boulain, président du club.

Après avoir écouté le bilan de chaque catégorie par les éducateurs (7ème tour de coupe de France, U13 champions de la coupe du Pays), le président a mis en valeur dans son rapport moral les initiatives remarquables réalisées dans l'année (site internet, album Panini, matinée de l'emploi, lotos, braderie...).

Il en a profité pour témoigner de l'essor du football féminin : les U13 sont devenues championnes de la coupe départementale, les plaçant dans les meilleures équipes du département, et le tournoi régional du jeudi de l'Ascension aura été plébiscité par tous les éducateurs présents.

Il a vivement remercié les six maires et particulièrement Yann Le Gall et Daniel Houitte, maire et adjoint de Vignoc, pour leur implication dans les



dernières négociations liées au terrain synthétique qui verra le jour courant octobre. La création du poste de "directeur sportif", tenu par Stéphane Lepaysan, pour mieux accompagner le plan de formation des jeunes au club, et l'intronisation de François Basset au poste de coach R1 auront suscité l'adhésion des joueurs et familles présentes.

Enfin, Yannick Boulain aura longuement remercié les bénévoles du club et rendu un hommage puissant à Johann, véritable ADN du club : " recevez mon immense gratitude pour tout ce que vous faites gratuitement, sans obligation. Vous avez compris que l'individu a besoin de rencontres simples et sincères pour s'accomplir humainement ".

L'élection du bureau aura lieu le jeudi 27 juin.

VIGNOC GYM DANSE

Vignoc Gym Danse est une association qui vous propose des cours tout au long de l'année. Les disciplines proposées sont variées : pour les adultes (zumba, body cardio, renforcement musculaire, danse) et pour les enfants (danse modern'jazz à partir de 4 ans et hip-hop à partir du CE1). Tous les cours proposés sont dispensés par des professionnels. Les cours s'adressent à des amateurs de tous niveaux, motivés, désireux d'apprendre. Tous les ans, l'association organise un gala de danse le 3ème week-end de juin (cours danse et hip-hop).

Si vous êtes intéressés par les cours, nous serons présents au **forum des associations le 7 septembre** prochain. Vous pouvez également nous joindre pour tous renseignements à l'adresse suivante :

vignocgymdanse@gmail.com

YOGA



ASVHG Basket

Finales Coupe de France de basket 2019

Les finales de la Coupe de France de basket se sont déroulées le vendredi 10 et le samedi 11 mai à l'AccorHotelsArena de Paris. Certains joueurs et membres du club de l'ASVHG accompagnés de membres des clubs aux alentours (Liffré...) ont eut la chance d'assister aux 4 finales du samedi. Nous étions une cinquantaine de personnes à effectuer ce déplacement. La première finale de la journée opposait l'équipe féminine U18 de Mondeville et celle de Lyon. L'USO Mondeville a remporté cette finale haut la main avec un score de 73 à 38!

La présence de Tony Parker a réjoui tout le public présent et nous a permis de prendre de belles photos. De nombreuses animations étaient proposées entre toutes les mi-temps et pendant les arrêts de jeux. Nous avons même pu gagner des ballons et tee-shirts! Le second match était quand à lui un match de U17 masculin, avec les équipes de Graffenstaden et de Bourges. La victoire est revenue

de 79 à 67. Pour le troisième match, l'équipe de Bourges s'opposait à Charleville. Bourges a remporté cette coupe de France 67 à 58. C'est en fin de journée que s'est joué le match le plus intéressant, l'AccorHotelsArena accueillait plus de 14 000 personnes et l'ambiance était au rendez-vous!! Tony Parker était de nouveau présent car son club de Lyon affrontait le Mans pour un match très serré. Teddy Riner était également présent dans le public. L'équipe de Lyon coachée par T.J Parker a finalement remporté ce match 70 à 61 après avoir été mené pendant 3 quarts-temps. Les joueurs de Lyon ont donc remporté une magnifique coupe sous les applaudissements de ses nombreux supporters!!

Tout le groupe du club de basket a passé une très bonne journée bien que fatigante mais très enrichissante!

> ASVHG Basket Communication Comité des Fêtes



ALCOOL ASSISTANCE

Alcool Assistance tiendra une réunion d'information le samedi 26 octobre 2019 à 17 h "Salle Émile Lemétayer" à VIGNOC. Cette réunion est ouverte à tout public.

Notre association intervient dans le but d'aider les personnes en difficulté avec l'alcool.

Les réunions de groupe de paroles ont lieu les 1er et 3ème mardis de chaque mois à la salle Panoramix, près de l'église à la Mézière.

Pour tout contact s'adresser au 02 99 69 57 68



Ecole de Musique du Val d'Ille-Aubigné www.ecole-allegro.fr 02 99 13 24 89

x actualités

Inscriptions pour l'année scolaire 2019 / 2020 : la musique à partir de 4 ans!

Allegro est une école de musique associative intercommunale dynamique qui intervient sur le territoire de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. Nous proposons une formation musicale aux enfants à partir de 4 ans, ados et adultes, musiciens débutants ou confirmés. Avec 27 professeurs de musique enseignant 23 instruments et animant 8 ensembles musicaux, tout le monde peut prendre plaisir à pratiquer la musique à Allegro! Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site https://www.ecole-allegro.fr/

Si vous ou vos enfants voulez jouer de la musique pour l'année 2019 - 2020, c'est le moment pour s'inscrire, en fonction des créneaux encore disponibles. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone pour les inscriptions ou retrouvez nous sur les forums des associations de la rentrée dans vos communes.

Rentrée de l'école de musique : à partir du 09 septembre 2019! Tél. 02 99 13 24 89 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur en cas d'absence).

Deux formules Polys proposés aux élèves du territoire

La formule « Polys » regroupent 9 enfants sur un temps collectifs de 1h30 avec l'intervention de trois professeurs d'instruments. Dès la première année d'apprentissage, ils apprennent donc en collectif à jouer, chanter et se produire en petite formation. Le cursus « Polysons » propose le violon alto, le violoncelle et la flûte traversière tandis que le « Polycuivres » propose la trompette, le trombone et le tuba.

Polyson 1ère année:

Mercredi de 11h00 à 12h30 à La Mézière (Site de La Flume) Polycuivres 1ère année:

Samedi de 10h00 à 11h30 à La Mézière (Site de La Flume)

Arts et Culture

Vernissage à la bibliothèque

Samedi 15 juin, à la bibliothèque, a eu lieu le vernissage de l'exposition des travaux réalisés par les participants de l'atelier Arts plastiques.





bibliothèque

un p'tit conseil de lecture



"Helena" de Jérémy Fel

aux éditions Rivages, paru en 2018

Glaçant, c'est le premier mot qui vient à l'esprit à l'évocation de ce livre. L'action se situe dans le Kansas, état rural des Etats-Unis. C'est là que vit Norma, jeune veuve entourée de ses trois enfants. Un jour, elle rend service à une jeune femme tombée en panne de voiture. Elle lui propose de passer la soirée chez elle. Et puis, tout dérape...

Une fois entré dans ce thriller, vous ne le lâcherez plus! Et les personnages de cette histoire continueront probablement à vous hanter bien après que vous ayez refermé ce livre.

Horaires d'ouverture

Lundi	18h00 - 19h00
Mardi	16h00 - 18h00
Mercredi	16h30 - 18h00
Vendredi	17h00 - 18h30
Samedi	10h30 - 12h00

conseils municipaux

Conseil Municipal du 04 a<u>vril 2019</u>

Finances - vote du compte de gestion et compte administratif exercice 2018

Section	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	1 074 127.22 €	1 366 404.41 €	292 276.69 €
Investissement	1 023 824 €	900 504.67 €	-123 319.33 €

Le détail de l'exercice 2018 est consultable sur le site de la commune ou en mairie.

Finances - vote des taux d'imposition - excercice 2019

Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2019 identiques à ceux de 2018 à savoir :



Taxe d'habitation 15,40 %, Taxe foncière bâtie 18.68 %, Taxe foncière non bâtie 47,27 %.

Finances - budget principal primitif 2019 - approbation

Section	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	1 243 038 €	1 243 038 €	
Investissement	1 606 536 €	1 606 536 €	

Administration générale - délégations du conseil municipal au maire

Consultations

Objet	Lieu	Fournisseur M	Montant TTC
Engrais pour jardinières		Hortibreiz	78,71 €
carton d'invitation		Le Colibri	81,00 €
tôle pour bouchage de trou	1.0	Rubion	94,42 €
grilles pour support jardinières		Rubion	260,75 €
intervention antenne collective	ļ ·	Lepage électronique	435,28 €
cintreuse		OTEC	291,00 €
contrat maintenance	parc informatique (mairie et écoles)	APLON	1814,00 €

Administration générale - panneau lumineux - règlement d'utilisation - approbation

La commune de Vignoc s'est dotée d'un panneau lumineux en fin d'année 2018. Le panneau lumineux est la propriété de la commune qui, par l'intermédiaire du service administratif de la mairie, gère les messages et administre l'affichage.

Pour la gestion de la diffusion des informations, il est proposé de mettre en place un règlement d'utilisation.

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - reversement à la communauté de communes de la taxe d'aménagement communale sur les zones d'activités de la communauté de communes

Dans un souci de mise en conformité réglementaire et compte tenu des compétences de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, il est décidé :

- à compter du 1er janvier 2018, le reversement à la communauté de communes de l'intégralité des taxes d'aménagement perçues par les communes sur les zones d'activités intercommunales suivantes : Ecoparc de Haute Bretagne (Andouillé-Neuville) ; Cap Malo 1 et 2 (Melesse) ; Confortland 5 et 6 (Melesse) ; Les Olivettes (Melesse) ; Beaucé 1 et 2 (La Mézière) ; Beauséjour 1, 2 et 4 (La Mézière) ; Cap Malo 1 et 2 (La Mézière); Triangle de vert 2 (La Mézière) ; Le Stand (Montreuil sur Ille) ; Les Quatre Chemins (Mouazé) ; La Hémetière 1 et 2 (St Aubin d'Aubigné ; Le Parc (St Germain sur Ille) ; La Bricochère (St Symphorien) ; La Croix Couverte (Vieux Vy sur Couesnon) ; La Troptière (Vignoc).
- à compter du 1er janvier 2018, le reversement à la communauté de communes de l'intégralité des taxes d'aménagement relatives aux nouvelles constructions réalisées par l'EPCI et perçues par les communes.

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - reversement de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur les zones d'activités de la communauté de communes (Tertre et Troptière)

Il est décidé de mettre en place, entre les communes concernées et

la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, des conventions de reversement de la taxe foncière sur les propriétés bâties des ZAE intercommunales et transférées. Ces reversements seront effectués à hauteur de 80 % du produit de foncier bâti perçu par les communes afin de tenir compte des charges induites dans les communes.

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - modalité d'excercice de la compétence eau potable à compter du 1er janvier 2020

A ce jour, la commune de Vignoc a transféré l'exercice de sa compétence de production et de distribution d'eau potable au SIE de la Motte aux Anglais. Il est pris acte du transfert de la compétence « eau » à la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à compter du 1er janvier 2020.

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - règlement général sur la protection des données (RGPD) - partenariat CDG35

Qu'est-ce que le RGPD : Le Règlement général sur la protection des données est le nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte couvre l'ensemble des résidents de l'Union européenne.

18 des 19 communes du Val d'Ille-Aubigné se sont montrées intéressées par la prestation d'accompagnement du CDG35 mutualisée lors de la présentation du sujet en bureau communautaire. La clé de répartition financière qui a été retenue est la suivante :

- Montant total pour les 18 communes intéressées : 12.588,14 €
- 1 150€ sont pris en charge par l'EPCI
- le reste de l'enveloppe étant répartie entre les communes au prorata de leur population.

Soit pour la commune de Vignoc, un montant de 850 € par an (convention triannuelle) pouvant être amené à évoluer en fonction de l'évolution de la population communale (délibération du conseil communautaire du 11 septembre 2018).

Note de synthèse du conseil municipal du 02 mai 2019 Batiments communaux - Département - contrat d'objectif - secteur marie-écoles

Les besoins d'équipements à moyen terme (école maternelle, cantine, centre de loisirs ...) dans le secteur Mairie-Ecoles, nous incitent à lancer une réflexion globale sur ce périmètre. Ce secteur avait déjà fait l'objet de deux contrats d'objectifs (2007 et 2009) qui n'ont pas été suivi d'effet. Il conviendrait de solliciter auprès du Département un accompagnement aux réflexions par le biais d'un contrat d'objectifs.

La prestation proposée par le Département comprend l'accompagnement à la définition des besoins, une aide au recrutement des compétences requises pour l'étude envisagée, un suivi de l'étude et conseil sur le montage financier.

L'aide financière du département est de 50 % du montant HT de l'étude avec un maximum de 8 000 €.

Il est convenu de solliciter le Département d'Ille-et-Vilaine un accompagnement via un contrat d'objectifs pour le secteur Mairie-Ecoles.

Environnement - convention de partenariat pour une mise en œuvre d'un suivi scientifique sur le ruisseau du Pas de l'Âne et les parcelles communales attenantes - Annexe 1

Sur la commune de Vignoc, le Syndicat mixte du bassin de la Flume a pour projet en 2019 de réaliser des travaux de restauration du ruisseau du Pas de l'Âne entre le lieu-dit le Pont et le moulin de la Villouyère. Les travaux consisteront en une remise dans son fond de vallée du ruisseau et à une restauration de la continuité écologique au niveau de l'ancienne digue du moulin de la Villouyère (démantèlement du Pont maçonné et remplacement par une buse). Ces travaux concernent des parcelles communales (parcelles cadastrées dite de l'étang de la Villouyère ZK 57 et ZK 56 ainsi que le chemin communal ZK 54) mais aussi des parcelles privées (parcelles ZK 52, 53).

Afin de déterminer l'efficacité de ces travaux et tester certains outils d'évaluation, les scientifiques engagés dans le projet Berceau souhaitent mettre en place des dispositifs expérimentaux de suivi (piézomètres, matériels de mesure, cabane logistique) qui resteront plusieurs années en place (3 années minimun).

Il y a lieu de formaliser par le biais d'une convention les modalités techniques et financières du partenariat entres les structures de recherche impliquées dans le projet BERCEAU et la commune de Vignoc pour la réalisation d'un suivi scientifique sur les parcelles communales (ZK 57, ZH 56, A 758, AA 512, C 413).

Les structures de recherche s'engage à :

- Réaliser tous les travaux nécessaires à l'installation des appareils de mesure et de la cabane de logistique;
- Entretenir régulièrement la végétation autour des dispositifs de mesure qui seront installés sur le site (dans rayon de 1 ou 2 m autour du dispositif) et aux abords de la cabane de logistique (bande d'entretien de 1 ou 2 m autour de la cabane);
- De mettre un dispositif de protection des systèmes de mesure en cas de pâturage de la parcelle et de repérage visible en cas de fauche de la parcelle ;
- De consulter la commune et l'exploitant agricole en cas de mise en place de tout nouveau matériel susceptible d'impacter l'exploitation agricole de la parcelle (par fauche ou pâturage);
- D'informer la commune et l'exploitant agricole lorsque des groupes de plus de 5 personnes sont amenés à venir sur la parcelle ;
- De communiquer une fois par an auprès de la commune un bilan simplifié des suivis réalisés et de leur valorisation. Elles restent en revanche les seules détentrices de la propriété intellectuelle de ce travail.

La commune de Vignoc s'engage à :

- Laisser libre accès à la parcelle des scientifiques et des étudiants à chaque fois qu'ils le souhaitent afin de réaliser les suivis :
- D'autoriser l'implantation d'une cabane de 20 m² maximum sur la parcelle
- De communiquer auprès des habitants de Vignoc sur l'intérêt de ces suivis scientifiques.

La parcelle est mise à disposition gratuitement par la commune Vignoc aux chercheurs et étudiants impliqués dans le projet BERCEAU.

Réseaux - effacement et extension des réseaux rue du Pont et au lieu-dit "Le Pont" - étude du SDE

Dans le cadre de l'urbanisation du Quartier du Tertre de la ZAC Vallon des Fresches et à la demande d'usagers du parking au lieu-dit « Le Pont », une étude sommaire a été demandée au SDE pour un chiffrage sur des travaux d'extension de l'éclairage public et d'effacement des réseaux (rue du Pont et au lieu-dit « Le Pont »).

Les travaux sont estimés de manière suivante :

Effacement des réseaux (Basse tension) 51 600.00 € Extension éclairage secteur 1 16 396.98 € Extension éclairage secteur 2 8 734.12 €

La commune de Vignoc s'engage à réaliser les travaux sur le secteur du Tertre (rue du Pont et lieu-dit « Le pont »).

Sport - terrain synthétique - acquisition de portions de parcelles - prix

Au vu des normes de conception dans le cadre de la réalisation d'un terrain synthétique intercommunal, il est nécessaire d'acquérir une bande de terre de 20 m sur environ 250 m. Les parcelles concernées sont C 642 et C 1164, elles appartiennent aux consorts Blaire.

Des échanges ont eu lieu avec les propriétaires et les exploitants. Il a été convenu de l'acquisition d'environ 500 m² (document d'arpentage en attente) sur la base de 5 €/le m², et d'une compensation foncière pour environ 1 Ha.

Finances - décision modificative N°1 - ajustement des dotations obligatoires

Le projet de décision modificative présente un ajustement de crédits portant sur les montants de la DGF qui ont été connus après le vote du budget primitif principal 2019 et un arrondi pour les jeux d'écritures d'amortissement des études antérieures.



Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.

M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire

· COLAS Julien / HINAULT Johanna

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°1 maison individuelle 08/04/2019

· GOUIN Patrick et Jennifer

Impasse des chataîgniers - lot n°2 maison individuelle 12/04/2019

· LEPAPE Serge / GOFF Catherine

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°42 maison individuelle 08/04/2019

· GODARD Malika / KRAIMA Karim

26 rue du tertre

maison individuelle 21/05/2019

· KELIJIAN Grégory et Sophie

ZAC Vallon des Fresches - lot n° 4-20 maison individuelle 26/04/2019

· MONFORT Pierre / CASTILLE Caroline

ZAC Vallon des Fresches – quartier du tertre, lot n°38 maison individuelle 03/05/2019

· MOREAU Laura

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°46 maison individuelle 20/05/2019

· THEVEUX Anthony

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°39A maison individuelle 21/05/2019

· COCHEREAU Félix / DELACROIX Clémence

ZAC Vallon des Fresches - quartier du tertre, lot n°45 maison individuelle 05/06/2019

Déclarations préalables

· CARRE Mélissa

4 square du pré neuf - clôture 25/04/2019

· ROCAND Allan

3 impasse de la galerie - clôture 25/04/2019

· TESSIER Jean-Philippe

le coudray - clôture 25/04/219

· LEJARD Sabrina / LEBRUN Cédric

33 allée du clos de la ruelle - extension 03/05/2019

· JOSSE Emmanuel

le coudray - création d'ouvertures sur garage 23/05/2019

· VEILLON Guillaume

30 rue Jullien Battais - clôture 16/05/2019

· VILBOUX Pascal

24 voie de la liberté - carport 21/05/2019

· ALLEE Thierry

le placis robert - modification et ajout d'ouvertures 24/05/2019

· LOISEAU Thierry

10 allée des hirondelles - Modification et ajout d'ouvertures 04/06/2019

conciliateur de justice

litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage

des litiges entre propriétaires et locataires.
• Mr JOUAN assure 2 permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h.
Prendre contact auprès de la mairie au 02 99 45 46 18.

Mr RIMASSON assurera tous les 15 jours à la mairie de **La Mézière** le vendredi de 9h30 à 12h30. Prendre contact au **02 99 69 33 36**

iuillet

Dimanche 28 juillet

Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Dominique BLANCHARD

août

Dimanche 18 août

Bal organisé par le CATM et animé par Philippe RENAULT

septembre

Dimanche 1er septembre

Bal organisé par le CCAS et animé par Thierry SIMON

Samedi 7 septembre Forum des associations

de 9h à 13h

Dimanche 29 septembre

Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Philippe GERBEAU

octobre

Samedi 19 octobre Fête des classes « 9 »

novembre

Dimanche 10 novembre

Bal organisé par le Club de la Bonne Entente et animé par Philippe GERBEAU

Dimanche 24 novembre Braderie organisé par l'ASVHG Basket

décembre Dimanche 15 décembre Bal organisé par le CATM et animé par Thierry SIMON



Dimanche 29 septembre Cérémonie des naissances 2018

Du 6 au 13 octobre Semaine bleue



